



Culture et Communication

Programme d'études préuniversitaire 500.XX

Consultation du MELS

Réaction de Langues, monde et culture

Le profil Langues actuel

Le profil Langues de l'actuel programme Arts et Lettres, tout comme le faisait le programme de Langues qui l'a précédé, permet l'atteinte du niveau Intermédiaire-avancé ou avancé en langue seconde ainsi que l'atteinte des mêmes niveaux dans une ou des langues tierces.

Les langues apprises dans le programme et antérieurement ont un double avantage :

1. Elles contribuent de façon très significative à la préparation des diplômés à des études universitaires dans le domaine des langues (enseignement, linguistique, traduction, interprétariat) et également dans les domaines dans lesquels les nouvelles technologies sont appliquées aux langues (traduction automatique, technologies langagières, etc.)
2. Elles sont des atouts pour des études dans d'autres domaines. Un diplôme collégial en Langues ouvre plusieurs portes. Une proportion non-négligeable des diplômés de Langues poursuit des études universitaires dans des domaines non directement reliés aux Langues. On les retrouve en communication, en droit, en aménagement, en affaires internationales et dans plusieurs autres facultés et départements. Leurs habilités langagières leur permettent de prendre avantage des nombreuses possibilités offertes par l'internationalisation de l'enseignement québécois. Le diplôme d'études collégiales leur permet l'accès à un domaine de leur choix et les langues qu'ils ont apprises leur permettent d'étudier ou de se perfectionner à l'étranger et de devenir, en quelque sorte, des ambassadeurs de l'enseignement et de l'expertise du Québec.

Aller le plus loin possible avec les meilleurs résultats possibles

«L'étude d'une variété de langues et l'atteinte de niveaux avancés de compétences langagières» a été le leitmotiv des enseignantes et des enseignants de langue seconde et de langues tierces depuis la création des cégeps. Ils répondaient ainsi au désir, souvent réitéré, de leurs étudiantes et étudiants d'apprendre des langues afin de s'ouvrir au monde et de mieux se l'approprier en communiquant de façon significative avec des gens d'autres cultures. S'il est évident que les conditions de mise en œuvre varient d'une région de la province à l'autre et également d'un cégep à l'autre, il est non moins vrai que le principe que nous énonçons dans ce paragraphe (*«Aller le plus loin possible avec les meilleurs résultats possibles»*) a constamment

guidé le travail des enseignantes et des enseignants de Langues et animé leurs efforts et dévouement au fil des années.

Le profil Langues du programme Culture et Communication

Le profil Langues du programme Culture et Communication limite l'apprentissage des langues tierces aux niveaux A1 et A2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*, qui est accepté, de plus en plus, comme standard international. Les maximums proposés dans l'Objectif XX10 (par exemple :texte écrit de 250 mots)sont inférieurs aux exigences permises actuellement (Objectif 01DA d'Arts et Lettres - «*Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement*»). De plus, le retrait de l'objectif d'Arts et Lettres 01DE («*Analyser et critiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement des éléments de culture et de civilisation*») réduit encore d'avantage les possibilités d'atteindre un niveau avancé en langue tierce.

Le programme proposé ne tient pas compte des spécificités des centres urbains. Plusieurs étudiants de la région de Montréal ont déjà de très bonnes connaissances en anglais, langue seconde. Montréal a également une population hispanophone très importante et plusieurs habitants de la ville sont des immigrants avec des antécédents linguistiques très divers. D'autre part, l'étude de langues tierces et surtout de l'espagnol est de plus en plus présente en enseignement de niveau secondaire. Il existe même un programme ministériel pour l'apprentissage de l'espagnol au secondaire. Pour toutes ces raisons, nous croyons que le profil Langues proposé en Culture et Communications aurait, avec ses quatre niveaux «débutants»,très peu d'attrait pour les nombreux élèves qui ont déjà des connaissances en langues et qui pourraient s'intéresser à ce profil.

Les conséquences pour Langues et nos demandes

Le profil Langues de Culture et Communication entraînerait, selon nous, sous sa forme actuelle, un appauvrissement de la formation en Langues et une perte significative de l'attractivité de cette formation. Pour cette raison, nous demandons que des modifications soient apportées au profil et que des aménagements lui soient accordés.

Profil ou programme

Ces modifications et aménagements au profil Langues seraient vraisemblablement réalisables dans le cadre du programme Culture et Communication. Cependant, si un arrimage avec les autres profils s'avérait problématique, le retrait de Langues de Culture et Communication et la création d'un programme de Langues avec des objectifs distincts pourraient être envisagés.

Modifications et aménagements souhaités

Que Langues demeure un profil de Culture et Communication ou que le Ministère lui accorde le statut de programme, les modifications et aménagements suivants sont souhaités:

- la réduction des heures consacrées aux objectifs communs (XX00 – XX04) de 315 à 225 heures

- l'ajout d'objectifs permettant l'atteinte de niveaux avancés en langues tierces
- l'élimination de l'objectif XX03 pour Langues
- la réécriture de l'objectif XX01 (ou de l'objectif XX02) afin de permettre à Langues (seconde ou tierces) de documenter, d'analyser et de critiquer des *objets culturels* (définis en tant qu'*éléments de culture et de civilisation*)

Finalité des objectifs préconisés pour Langues

Selon nous, les objectifs du profil (ou programme) Langues devraient :

- permettre l'étude d'une troisième, d'une quatrième ou même d'une cinquième langue (langue d'enseignement, langue seconde et langues tierces),
- initier à la culture des langues étudiées (des langues tierces également),
- assurer l'atteinte du niveau intermédiaire-avancé en anglais et dans au moins une langue tierce (si la grille de cours locale le permet)
- permettre une flexibilité afin de tenir compte du fait que les nouveaux étudiants possèdent des compétences langagières variées (en langue seconde et dans les langues tierces),
- initier à l'étude de la linguistique (en langue seconde ou tierce) et permettre une initiation à l'étude de la traduction.

Conclusion

Les enseignantes et enseignants de langue seconde et surtout ceux des langues tierces de la région de Montréal sont très préoccupés par la place réservée à l'apprentissage des langues dans le profil Langues du projet de programme Culture et Communication. Depuis l'implantation d'Arts et Lettres, les profils Langues de plusieurs collèges ont réussi à développer des cours variés et novateurs. Des ententes ont été conclues avec des partenaires prestigieux locaux et internationaux : des musées, des universités, d'autres institutions d'enseignement de niveau collégial et des instituts et ministères d'autres pays.

Les niveaux élevés d'apprentissage, atteints par nos étudiants en deux ans, ont souvent été soulignés avec admiration par des observateurs nationaux et étrangers.

Les enseignantes et enseignants de langues, seconde et tierces, se sont beaucoup investis dans les nouvelles technologies, les méthodes et approches pédagogiques novatrices et le développement international. Nous demandons au Ministère de nous permettre de poursuivre notre travail en nous fournissant les objectifs (compétences à atteindre) qui nous sont essentiels.

Alain Forget et Paloma Garcia

Représentants du profil *Langues, monde et culture* du Comité programme *Arts et Lettes* du Collège Ahuntsic

En collaboration avec des enseignants de plusieurs collèges de la région métropolitaine (entre autres : de Maisonneuve, Montmorency, Vieux Montréal, Rosemont et St-Laurent)